



CONSEIL DE QUARTIER EUROPE

COMPTE-RENDU DU 9 septembre 2021

Élu référent du quartier : Maxime Charreire

Référentes administratives : Florence Gasparini Laratte/ Amandine Iloilo

En présence de :

- Maxime Charreire, adjoint délégué aux Finances et Budget et référent du quartier Europe
- Dounia Moumni, adjointe déléguée au Développement Economique, Entreprises, Commerces, Artisanat, Professions libérales et Marchés
- Perrine Tricard, adjointe déléguée à la Démocratie Locale, Vie des quartiers, Budgets participatifs et GUP
- Florence Gasparini Laratte, cheffe de projet Démocratie locale
- Amandine Iloilo, cheffe de projet Démocratie locale

Et 26 habitant.e.s

A L'ORDRE DU JOUR

1. Mot d'accueil
2. Élection du bureau
3. Projets budgets participatifs : Présentation des deux projets retenus
4. Présentation de l'Agora
5. Point travaux
6. Réponses aux questions ultérieures des habitants
7. Projets du quartier : animation commerciale
8. Temps des questions

M. Charreire et Mme Tricard souhaitent la bienvenue aux habitant.e.s du quartier Europe et sont ravis de voir une assemblée nombreuse réunie en ce jeudi 9 septembre.



1. Election du bureau du Conseil de Quartier

Selon l'article 4 de la charte des Conseils de Quartier (disponible sur Colombes.fr <https://www.colombes.fr/citoyennete-et-participation/conseils-de-quartier-929.html>) :

Le bureau est un groupe d'habitant.e.s qui organise les séances du Conseil de Quartier. Il peut animer les échanges et le suivi des actions engagées dans le respect de la charte. Il est garant de l'ordre du jour et le définit en amont. Il approuve et signe les procès-verbaux de réunions. Il est garant du budget du Conseil.

Chaque Conseil de Quartier est composé d'un bureau de 5 personnes :

4 habitant.e.s qui ne peuvent être d'ancien.ne.s ou actuel.le.s élu.e.s municipaux et l'élu.e référent.e, nommé.e en Conseil municipal.

Les 4 habitant.e.s sont élu.e.s tous les 3 ans en assemblée plénière.

Les élections ont lieu par un vote organisé au plus tard 6 mois après la première réunion, afin de permettre aux habitant.e.s du Conseil de Quartier de se connaître.

Les candidat.e.s à l'élection doivent être présents le jour du vote.

Si quatre candidat.e.s se présentent, le vote peut avoir lieu à main levée. Si celui-ci n'est pas accepté par l'un.e des habitant.e.s, l'élection a lieu à bulletin secret.

Si plusieurs candidat.e.s se présentent, l'élection se déroule sur un tour de vote, les quatre candidat.e.s obtenant le plus de voix sont élu.e.s.

En cas d'égalité de voix, le.la candidat.e le.la plus jeune est élu.e.

Cinq habitant.e.s se portent candidat.e.s. L'assemblée vote à bulletins secrets et adopte à l'unanimité la constitution du bureau ci-dessous :

Résultats du vote

	Franck Jacob	Isabelle Dortel	Clara Lemainque	Ibtissem Rezaïu	Tayeb Gherghout
Nbre de voix obtenues	19	16	18	15	20
	Elu	Elue	Elue		Elu

Le dépouillement est contrôlé par un habitant. Les membres du bureau élus sont Franck Jacob, Isabelle Dortel, Clara Lemainque et Tayeb Gherghout. Félicitations à eux 4.

2. Présentation des projets éligibles au titre du budget participatif soumis au vote des colombien.ne.s

La période de vote du budget participatif saison 2021 se déroulera du 04 octobre au 04 novembre. Une quarantaine de projets ont été retenus sur les 171 propositions colombiennes. La plupart des projets ne sont pas éligibles soit parce qu'ils ne respectaient pas les critères du Budget Participatif, soit parce qu'ils seront mis en place par d'autres moyens.

Tous les projets sont consultables sur participons.colombes.fr

<https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/>



Les porteurs.euses de projets ayant un projet axé sur un quartier sont invité.e.s en conseil de quartier pour le présenter. Lorsque cette idée concerne un territoire plus large ou l'ensemble de la ville, les projets seront présentés lors de la prochaine Agora

Concernant le quartier Europe, 2 projets ont été identifiés comme recevables après analyse par les services municipaux.

Les projets retenus pour le quartier Europe sont présentés par les porteurs :

-Le Street workout. Simon Pham et Isabelle Dortel présentent leur projet via un Power-Point : présentation des objectifs du projet et de la démarche.

Questionnement d'une habitante sur le lieu choisi, la cité Gagarine, car le lieu est petit. Cela peut générer de l'attente aux équipements. D'autres habitants se demandent si le lieu est approprié et s'il sera utilisé par les habitants ne résidant pas directement dans la cité Gagarine. L'emplacement définitif sera vu en lien avec Colombes Habitat Public.

-Construction d'un terrain de foot dans la cité Gagarine. Le projet est porté par Tayeb Gherghout et Issam Belghatra. Les porteurs expliquent leurs motivations et leurs idées pour la réhabilitation de l'ancien terrain de foot, actuellement transformé en parking.

Les habitants et les élus remercient les jeunes pour leur implication et leur motivation.

Un Comité de suivi est mis en place afin de veiller au bon déroulement du dispositif et qui aura pour mission de faire remonter des observations pour améliorer l'édition de l'année prochaine. Il est proposé qu'un membre du conseil de quartier fasse partie du comité de suivi. **Clara Lemainque se propose pour intégrer ce comité.**

La période de vote a lieu du 04 octobre au 04 novembre

L'ensemble des projets sont consultables sur : www.participons.colombes.fr

3. Présentation de l'Agora

Il s'agit de proposer aux habitant.e.s un cycle de temps d'échanges inter-quartiers et traitant de sujets à l'échelle de la ville.

L'Agora est une instance participative qui est mise en place afin de faciliter la participation citoyenne des Colombien.ne.s. Elle a pour objectif la concertation des habitant.e.s et le recueil de leurs idées. L'Agora permet aux habitant.e.s de s'engager dans la vie démocratique de la ville. Elle aide la municipalité à prendre en compte les préoccupations des habitant.e.s et aide ces dernier.e.s à mieux comprendre les choix de politiques publiques mises en place par les élu.e.s.



Ce nouveau dispositif a pour but de développer une pratique de concertation régulière qui favorisera la prise en compte des avis exprimés. Le but est également de susciter la parole de toutes et tous, et notamment de celles et ceux qui ne se manifestent pas habituellement, afin de faire émerger l'expression citoyenne du plus grand nombre.

La première Agora aura lieu le Samedi 16 octobre, de 9h30 à 12h30, au Tapis rouge.

4. Points travaux

-Piscine olympique : la piscine fermera pour travaux en 2022. Les habitants se questionnent sur l'alternative proposée aux enfants de Colombes pour l'apprentissage de la natation, qui est un engagement de la municipalité. La ville est en attente de retour des autres communes pour un accueil temporaire ou réfléchit à l'installation d'un bassin temporaire.

-Trottoir dangereux rue Youri Gagarine : cette zone concerne les marches situées à l'arrière du Carrefour Market, devant le cabinet médical. Une partie des marches est abîmée. Le signalement a bien été fait au bailleur I3F et le service de GUP les a relancés au début du mois de septembre.

5. Réponses aux questions ultérieures des habitants

-Ecole Tour d'Auvergne : Les habitants constatent l'absence d'ASVP et de dos d'âne aux abords de l'école et de la crèche. Mme Moumni précise que la zone est bien limitée à 30km mais que les véhicules ne la respectent pas. A ce jour, la mobilisation d'ASVP n'est pas prévue à cet endroit en raison du manque d'effectif. L'élue propose de réaborder ce point lors du prochain conseil de quartier.

- Jardins partagés Moulin Joly : Les préinscriptions pouvaient se faire à partir du 30 juin. Les parcelles individuelles ne sont pas possibles car le projet est collectif. Il sera porté par quatre associations de la ville.

6. Projets de quartier

-Création d'un marché : un marché permanent n'est pas possible car il n'y a pas de foncier disponible. Cependant un marché éphémère sous forme d'animation commerciale peut être étudié pour le printemps 2022. Un comité de suivi d'habitants volontaires sera donc créé pour suivre le projet.

7. Temps des questions

-Présence de rats et cafards : Les cafards sont situés sur l'aire de jeux dans le square Edgard Quinet. Cette aire est à proximité du bac de compost. L'administration va se rapprocher du service de l'hygiène et des espaces verts.

-Ordures et encombrants dans le quartier de l'île marrante : certains usagers ne respectent pas le planning des encombrants. Rappel de la verbalisation sur le fait à partir du 15 juin par les ASVP.

-Rue de Strasbourg : une habitante fait remarquer que la rue est dangereuse. Les panneaux ne sont pas visibles, le dos d'âne au milieu de la rue ne semble pas utile.



Retrouvez vos instances participatives sur :

www.participons.colombes.fr

www.colombes.fr

-Foyer rue Frankental : problèmes d'exhibitionnisme récurrents. Le foyer n'est pas géré par la ville, mais par le Conseil Régional. L'administration va se rendre sur place.

-Espaces verts : des habitants du quartier de l'île marrante font remarquer la présence d'herbes hautes. La municipalité a pour volonté de laisser les pelouses au repos pendant plusieurs mois. Certains habitants constatent également la présence de moustiques et araignées.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Le prochain conseil de quartier se tiendra le mardi 23 novembre à 19H à l'école Ambroise Paré B, 9 rue Youri Gagarine.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour sera défini par le Bureau du Conseil de Quartier et sera communiqué en amont aux autres participants.

Contact Florence Gasparini Laratte/ Amandine Ilolo
Tél : 01.47.60.81.45/ 06.01.28.26.40
Mail : conseilsquartier@mairie-colombes.fr